



Briollay, le 15 mars 2024

Préfecture Maine-et-Loire
A l'attention de Monsieur le Préfet
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Dossier suivi par Marjorie BARANGER
Service Technique – Voirie - Foncier
☎ : 02.41.42.09.19

N/Réf : AH/MB – 24.010
Objet : Enquête publique

Monsieur le Préfet,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous solliciter pour l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre du projet de déplacement des ateliers municipaux de la commune de Briollay.

En effet, la municipalité souhaite relocaliser ses ateliers municipaux actuellement implantés sur un site exigü et vétuste. Le projet vise à construire un nouveau bâtiment plus fonctionnel sur un secteur mieux adapté à l'accès des engins, permettant d'optimiser l'organisation des services techniques et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Le secteur d'implantation envisagé pour les nouveaux ateliers se situe, en partie, en zone N du PLUi d'Angers Loire Métropole. Le projet nécessite donc une extension de la zone UC du PLUi sur cette zone.

A ce titre, la commune de Briollay a engagé une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi d'Angers Loire Métropole. Cette dernière a été approuvée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 14 décembre 2023.

D'autre part, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a été consultée et a dispensé le projet d'évaluation environnementale dans son avis du 14 février 2024.

Enfin, nous confirmons la tenue de la réunion d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées (PPA) qui se tiendra en amont de l'enquête publique au courant du mois d'avril 2024. Cette réunion permettra de présenter le projet aux PPA et de recueillir leurs avis.

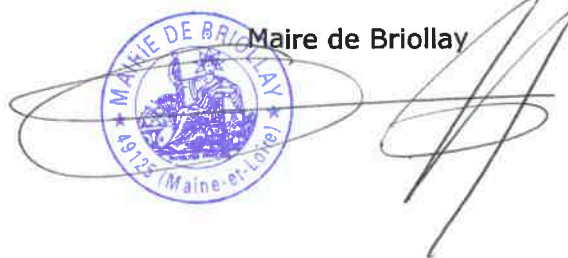
Au regard des éléments exposés ci-dessus et afin de respecter les obligations légales conformément à l'article R. 153-16 du Code de l'Urbanisme, la commune de Briollay sollicite l'ouverture d'une enquête publique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Très respectueusement.

Arnaud Hie,

Maire de Briollay



- P.J. : - Délibération du CM du 14.12.2023
- Avis de la MRAe
- Délibération du CM du 14.03.2024
- Bilan de la concertation préalable
- Notice de la DPMEC